

<b>ANIMATEUR/TRICE/S :</b>	<b>SECRETAIRE/S DE SEANCE :</b>
Sophie CAMUT	Audrey BLATIER

<b>PERSONNES PRESENTES :</b>	<b>REPRESENTANT DE</b>
Jean Pierre BIBARD	Actif Santé
Dr. Eric BILLAUD	Président COREVIH
Audrey BLATIER	Coordinatrice COREVIH
Dr. Cécile BRUNET-FRANCOIS	Infectiologie CHU Nantes / Aurore - L'Entract
Sophie CAMUT	REVIH 49
Séverine CHANTBEL	SMIT CHU Angers
Martine COLAS	SMIT -CHU Nantes
Céline DEMERSON	SMIT CHU Angers
Magali DESNAVAILLES	AIDES 49
Stéphane DOUILLARD	Amitié Santé
Catherine GREFFIER	CHU de Nantes
Sophie LEUX	AIDES 49
Marie-Emmanuelle MALINGE-DUBRE	SMIT - CHU Angers
Pascal MALO	AIDES 44
Martine PENNETIER	Pharmacie CHU Nantes
Dr. Valérie RABIER	SMIT – CHU Angers
Dr. Véronique RELIQUET	Infectiologie CHU Nantes / REVIH HEP
Valérie TREBILLON	Association Aurore – L'Entract
<b>PERSONNES EXCUSEES :</b>	
Sandrine BRU	AIDES 44
Elisabeth CHOUTEAU	AIDES DRGO
Eloïse COUVRAND	REVIH St Nazaire
Claire BOUHOURS	REVIH St Nazaire
Isabelle FLECHARD	SIDAG CHU le Mans
Karelle ISOARDO	AIDES Sarthe Mayenne
André LAPEYRONIE	SOS Hépatites
Dr. Jean MARIONNEAU	CH le Mans
Pierre-Emmanuel NICOLAU	Aurore – L'Entract
Annie SIONNIERE	SOS Hépatites
Isabelle SUAUD	CHD Vendée
Dr. Remi VATAN	CH Laval

## **1. INTRODUCTION DE SEANCE**

Sophie CAMUT ouvre la séance en rappelant les travaux élaborés et en cours dans la commission éducation thérapeutique du COREVIH. Il est rappelé que tous les comptes rendus de réunions sont en accès libre sur le site Internet du COREVIH ([www.corevih-pdl.fr](http://www.corevih-pdl.fr))

## **2. COMPTE RENDU DE L'ENTRETIEN AVEC MME MARIE SOPHIE DESAULLE**

Le Dr. Eric BILLAUD rend compte de l'entretien avec Mme Marie Sophie DESAULLE, Directrice de l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire (ARS).

Il explique qu'après avoir rapporté les résultats de l'enquête effectuée sur la région concernant l'éducation thérapeutique pour les PVVIH et le constat d'une disparité régionale dans l'accès à ces séances, une discussion s'est engagée sur la réflexion menée actuellement par la commission « éducation thérapeutique » du COREVIH concernant la mise en place d'un dispositif régional d'éducation thérapeutique multidisciplinaire et multi professionnel.

Il est rappelé les objectifs poursuivis par ce projet :

- couvrir l'ensemble du territoire des Pays de la Loire dans l'accès à l'éducation thérapeutique.
- diminuer le coût et le nombre de personnel à former en utilisant les ressources existantes sur la région.
- Profiter de l'interface des Réseaux, entre l'hôpital et la ville pour impliquer et valoriser le médecin généraliste dans l'éducation thérapeutique comme le recommande le rapport du Haut Conseil de Santé Publique de novembre 2009.

Il est souligné l'importance de prendre en compte l'existant et les réflexions déjà menées ou abouties dans chaque structure.

Le Dr. Eric BILLAUD indique que Mme Marie-Sophie DESAULLE souhaite repenser le « modèle d'accès à l'éducation thérapeutique » et « sa logique d'implantation » afin d'aller vers « une logique de proximité ».

Mme Marie Sophie DESAULLE a indiqué que le COREVIH pourra compter sur un soutien méthodologique de l'ARS pour mener à bien ce projet.

## **3. INTERVENTION DE MME GREFFIER, INGENIEUR EN EDUCATION THERAPEUTIQUE**

Mme GREFFIER rappelle le mécanisme de financement de l'éducation thérapeutique au CHU de Nantes.

Elle explique qu'une unique enveloppe MIGAC est répartie par pathologie en fonction du programme présenté.

Elle conseille de présenter 2 programmes distincts : Education thérapeutique VIH en pédiatrie et éducation thérapeutique VIH pour le secteur adulte.

Elle conseille également de bien décrire le lien et l'intégration avec le secteur associatif et affiner le nombre de patient qui a besoin d'éducation thérapeutique par groupe (patients naïfs, patients en échec...).

#### **4. INTERVENTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION THERAPEUTIQUE**

Les membres de la commissions sont favorables au projet avec toutefois quelques réserves :

Madame MALINGE (cadre de santé des consultations du SMIT et de l'UCSA au CHU d'Angers) fait part de son manque de compréhension quant à la réalisation effective du dispositif régional en lien avec le projet d'Angers. Comment peut on envisager la mobilité d'un personnel hospitalier d'une structure hospitalière intervenant dans un autre centre hospitalier ?? Comment le médecin qui suit un patient sur un site pourrait faire le lien avec des médecins et/ou infirmières qui feraient la consultation d'ETP en venant d'un autre site. Par ailleurs, il sera difficile en tant que personnel hospitalier de donner une position hospitalière alors que celle-ci revient plutôt à la Direction du CHU

Le 2<sup>ème</sup> objectif « économie de personnes formées » est discuté dans la mesure où l'intérêt serait d'amener chaque site à former le personnel médical et soignant sur L'ETP de façon à être autonome.

Dr. Cécile BRUNET-FRANCOIS insiste sur le fait que ce dispositif régional ETP a pour objectif de combler les manques de certains sites (85-72-53), hors ceux-ci ne sont pas représentés et présents dans la réflexion ce qui pose problème et question.

AIDES ré-insiste sur la notion de temps par rapport à la mise en place d'un projet partenarial dans la mesure où l'adhésion de tous est recherchée.

Sophie CAMUT préconise de nommer le projet « dispositif innovant d'éducation thérapeutique pour les personnes VIH dans les Pays de la Loire » et d'exclure la notion d'équipe mobile qui pourrait inviter à penser que ce sont les experts d'un site qui iraient sur un autre site.

En résumé :

- Redéfinir la notion de mobilité dans ce dispositif.
- Envisager l'adhésion de tous les sites sur ce projet (médecins- infirmières et administration)
- Inclure les représentants des administrations hospitalières
- Travailler sur un pré-projet écrit dès la rentrée ( a priori les projets écrits avec une demande d'agrément seront déposés à l'ARS pour fin 2010..)
- Voir la faisabilité d'une caisse pivot hors les murs hospitaliers

#### **5. SUITE DES TRAVAUX**

- Une demande de rendez vous sur ce sujet sera présentée à l'ARS (*Rendez vous obtenu le 3 septembre 2010 avec Mme DEVINEAU, responsable de l'éducation thérapeutique à l'ARS*). Ce rendez vous devra éclaircir les membres de la commission sur les souhaits réels de l'ARS : un programme

régional unique ? , Un programme par établissement ? Une aide méthodologique pourra être a nouveau demandée.

- Les réseaux pourront être proposés pour être les porteurs de ce projet. Il convient donc de réfléchir aux modalités d'une telle organisation (Les réseaux se réuniront le 1<sup>er</sup> septembre prochain afin de pouvoir présenter un diagnostic sur le fonctionnement et le financement des réseaux « ville –hôpital » actuellement en place sur la région et d'établir des propositions de ré-organisation de ces réseaux dans une logique de rationalisation et de mutualisation.

## **6. MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE COMMISSION DE TRAVAIL SUR LA THEMATIQUE DE LA QUALITE DE VIE**

Après validation du Bureau, Audrey BLATIER informe les membres du COREVIH de la mise en place de cette nouvelle commission et sollicite les différents acteurs présents afin qu'ils intègrent cette commission. La date de la première réunion sera communiquée par mail.

**Prochaine réunion :**  
Lundi 6 septembre 2010  
de 14h30 à 16h30  
au CHU d'Angers  
Service de maladies infectieuses et tropicales  
1<sup>er</sup> étage – salle de cours